

Rencontres naturalistes

Goélands citadins

Le but de mon propos n'est absolument pas de faire le point sur un phénomène déjà ancien, la nidification citadine du goéland argenté, mais seulement d'en narrer une étape. L'action se déroule dans ma commune, Le Guilvinec, port de pêche bigouden.

Débuts discrets

En 1981, un toit d'usine de faible inclinaison accueille quatre à cinq couples de goélands argentés qui s'y reproduisent. De très nombreux goélands argentés sont communément posés sur les toits, aussi ne me suis-je rendu compte de cette reproduction que lors de la naissance des poussins. L'élevage et l'envol des jeunes semblent s'être déroulés comme s'il s'agissait là de conditions de reproduction parfaitement normales.

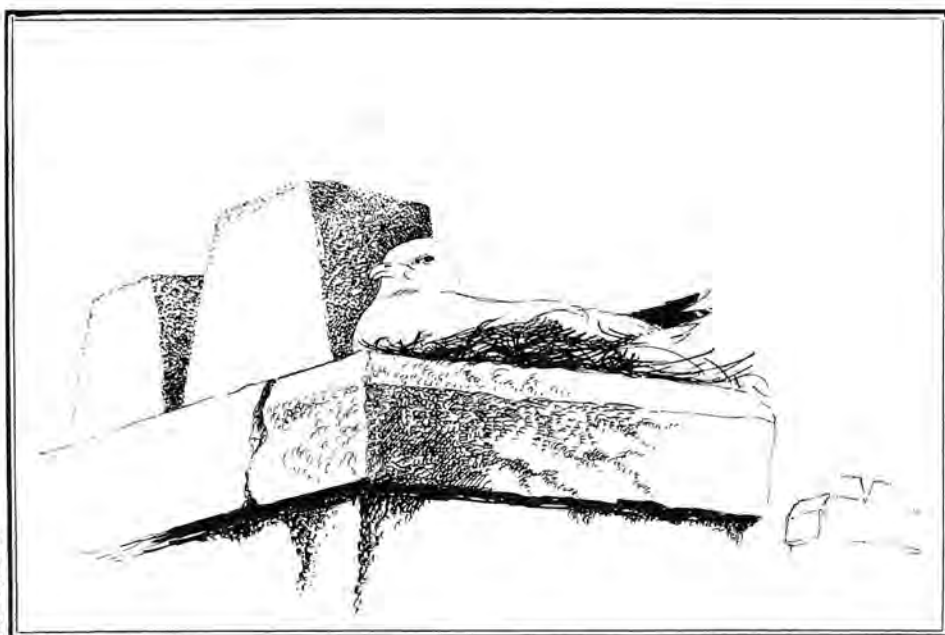
Renseignements pris, il s'est avéré que l'espèce se reproduisait là depuis « longtemps » — comptons au moins deux années avec certitude —, ce qui ne faisait pas la joie de la direction de l'usine puisqu'elle avait fait procéder au nettoyage du toit au moins une fois avant 1981.

En 1982, cet endroit n'a pas vu de nouvelle reproduction de goélands argentés. Par contre, j'ai pu observer de nombreux transports de matériaux destinés à être utilisés sur le toit plat d'un bâtiment du port. Il ne m'est pas possible d'affirmer qu'il y ait eu reproduction, bien que je la juge fort probable.

En 1983

Ces quelques observations n'étaient que le prélude à une mini-colonisation

J.C. Tanneau



du Guilvinec par le goéland argenté. Durant les vacances scolaires pascales, ce sont plusieurs nids de goélands qui sont construits dans l'enceinte du lycée, soit sur le toit, soit à même le sol de la cour de récréation. Une ponte est même déposée, mais tous ces nids sont détruits avant le retour des élèves. Qu'à cela ne tienne, d'autres nids seront construits, cette fois sur des cheminées de maisons individuelles. J'ai pu en compter douze qui ont tous vu la naissance de un, deux ou trois poussins. Seulement voilà, l'exiguïté de la plate-forme est telle que bon nombre d'entre eux chuteront. Un seul couple semble avoir élevé deux jeunes jusqu'à l'envol, la moitié au moins des couples ayant eu un succès de reproduction nul. A l'étroitesse du site de reproduction, il faut peut être ajouter l'inexpérience probable des reproducteurs pour expli-

quer ce peu de réussite.

La détection de ces nids n'est pas forcément aisée, aussi je pense que ce doivent être 20 à 25 couples qui se sont reproduits de cette façon en 1983 au Guilvinec. Je n'ai pas accordé d'attention très soutenue au phénomène, d'où le peu de précision de cette note, mais je le crois suffisamment important pour être rapporté tel quel. Je souhaite en tout cas que ces quelques observations incitent chacun à manifester un peu plus d'attention qu'à l'accoutumée au cas où il se trouverait confronté, en période favorable, à des goélands citadins.

Michel Cossec
60, rue de la marine
29115 Le Guilvinec

Les goélands sont dans la ville



Danielle Delatoy

La saturation progressive des sites naturels explique en partie le phénomène.

Évolution prévisible

En 1975, un couple de goélands argentés niche sur un immeuble de la ville de

Morlaix... C'est le premier cas de reproduction en milieu urbain qui parvienne à la Centrale ornithologique bretonne (*Ar Vran*) et à la SEPNE. Cet événement que des personnes non averties pourraient prendre pour le résultat d'un comportement hautement fantaisiste de la part

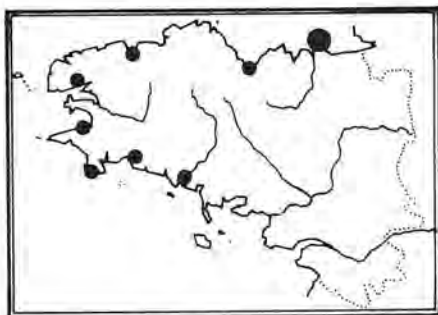
de ces oiseaux était en définitive tout à fait prévisible.

Dans les années 1920, en Grande-Bretagne, des faits similaires commencent à être signalés dans certaines villes de la côte sud. Depuis lors, le phénomène a gagné en importance, le nombre de sites occupés à travers tout le pays augmentant en parallèle avec la progression en taille de ces nouvelles colonies citadines dont certaines comptent aujourd'hui plusieurs centaines de couples.

Des facteurs comportementaux (ubiquité et adaptabilité extrêmes du goéland argenté), démographiques (augmentation des populations et saturation d'un nombre croissant des sites naturels de reproduction) ainsi qu'alimentaires (apports en nourriture dans les décharges péri-urbaines) se combinent pour expliquer la conquête de ce nouveau milieu.

D'abord Saint-Malo

Depuis 1975, de nouvelles informations ont été collectées et c'est au minimum huit villes et ports de Bretagne qui en 1984 sont confrontés au problème des goélands urbains. Pour l'heure, la situation varie d'un lieu à l'autre en fonction de l'ancienneté de l'occupation et du type de bâtiment utilisé. Les prospections effectuées par Danièle et Yvon Le Gars à partir de 1980 à Saint-Malo et dans sa périphérie ont permis d'y situer le point de départ probable de cette colonisation dans notre région aux alentours de 1970. En 1982, ils y ont dénombré plus de 115 couples de goélands argentés essentiellement dans le secteur intra-muros. Par ailleurs, ils y ont mis en évidence la présence de goélands bruns également nicheurs.



Déjà huit villes bretonnes.

A Saint-Brieuc, l'effectif reproducteur était de 30 couples environ en 1983, les oiseaux y manifestant un attachement tout particulier pour les centres administratifs (préfecture, hôtel des impôts, etc...). A Brest, depuis le milieu des années 1970, plusieurs cas isolés de nidification ont été rapportés, mais en l'état actuel de nos connaissances et faute de recherches suffisantes, on ne peut pas parler pour l'instant de colonisation active du type de celle notée à Saint-Malo.

Puis la côte sud

En 1982 et 1983, c'est de la côte sud de Bretagne que sont venus les derniers cas connus. Outre celui du Guilvinec décrit par Michel Cossec, des oiseaux ont niché ou tout au moins tenté de le faire à Douarnenez, Concarneau et Lorient. Pour cette dernière ville c'est le toit de la base sous-marine de Keroman qui sert de support.

Les réactions enregistrées au Guilvinec, à Saint-Malo ou à Lorient (ici destruction systématique des pontes) démontrent bien l'impopularité assez compréhensible du phénomène. Les nuisances sonores et sanitaires que provoquent ainsi les goélands argentés sont patentées. Toutefois, il faut bien convenir que la lutte contre cette nouvelle manifestation de l'extension de l'espèce n'est pas aisée et que les mesures ponctuelles adaptées à chaque situation (effarouchement acoustique, tirs, obstruction des plateformes de cheminées...) ne pourront guère que limiter ou déplacer le problème. Car, une fois encore, celui-ci est engendré par l'incapacité de notre société à maîtriser et à valoriser autrement ses déchets.

Les goélands urbains devant, selon toute vraisemblance, voir leur nombre augmenter dans les années prochaines, la SEPNEB souhaiterait être tenue informée des cas que pourraient observer ou dont pourraient entendre parler les lecteurs de *Penn ar Bed*.

D'avance merci pour votre collaboration.

Alain Thomas

Les observations qui sont à la base de cette note ont été faites par Gilles Camberlein, Michel Cossec, Denis Floté, Edouard Lebeurier, Pierre Le Floch, Danièle et Yvon Le Gars, Eric Thoumelin et Pierre Yésou.

Échouages de phoques gris

date	localité	état	sexe	âge	pelage	remarques
29.10.82	Trémazan (29)	V	M	J	gris noir	relâché à Ouessant
05.12.82	Soulac (33)	V	F			mort en soins
24.12.82	Le Croisic (44)	V	F			mort en soins
10.01.83	Audierne (29)	M				cadavre abîmé, bagué
01.83	Noirmoutier	V		J	gris noir	relâché à Molène
23.03.83	Sein (29)	M	F	J	gris blanc	pris dans un filet
24.03.83	Guendrez (29)	V	M	J	gris noir	mort avant soins à Brest

Échouages de phoques gris en France d'octobre 1982 à octobre 1983

Dans la colonne état, V = vivant et M = mort ; dans la colonne âge, J = jeune

Récupérations

Un jeune phoque gris échoué vivant était recueilli par le groupe à Trémazan le 29 octobre 1982. Ramené à Brest, l'animal était soigné, nourri, baigné tous les jours. Au départ, il refusait de manger de lui-même les maquereaux proposés, et nous avons dû le nourrir de force. Mais le traitement médical (antibiotique et antiseptique) et les soins prodigués ont permis de le relâcher au bout de trois semaines dans la baie de Béninou, à Ouessant. Après avoir joué quelques instants dans les algues, il a pris la direction de la mer et a disparu très vite. Cet animal, mesurant un mètre, a été muni de la marque n° 21992.

Un second jeune recueilli et soigné au musée océanographique de La Rochelle nous a été confié le 22 janvier 1983 pour être relâché. Cette fois, le site choisi a été un petit îlot rocheux proche de Molène. Il est parti porteur de la marque n° 21993.

Dans ces deux cas, les phoques remis à l'eau s'en allèrent très vite, contrairement à ce qui s'était passé lors d'expériences antérieures. Ceci pourrait être attribué à deux éléments : une durée de captivité réduite au maximum et la possibilité offerte aux animaux de chasser eux-mêmes les poissons constituant leur alimentation dans les bassins de réhabilitation, pendant les derniers jours de leur captivité.



Retour à la mer.

Eric Grandserre

Dominique & Jean-Claude Linard
SEPNB
BP 32, 29276 Brest

Un échouage exceptionnel

Dans la journée du 29 mai 1984, un groupe d'une trentaine de dauphins est observé dans l'estuaire du Jaudy (Trégor). Le 30 mai, dix individus issus de ce groupe s'échouent sur l'îlot de Loaven, à l'entrée du Jaudy. Conformément à un décret du ministère de l'environnement et du ministère des transports, les Affaires maritimes de Paimpol préviennent le Centre national d'étude des mammifères marins (CEMM) de La Rochelle qui à son tour alerte la SEPNEB. Aussi est-ce une équipe CEMM/SEPNEB qui se rend sur place, dès le lendemain.

rapporter ces animaux à une quelconque espèce connue dans l'Atlantique nord. Une recherche bibliographique plus poussée nous permet d'avancer qu'il s'agit très vraisemblablement du dauphin de Fraser (*Lagenodelphis hosei*, Fraser 1956). Un doute subsiste cependant sur cette identification, qui tient d'une part à la localisation de l'échouage et d'autre part à certains détails morphologiques.

Le dauphin de Fraser

Un doute subsiste

Après une journée de recherches, dix dauphins sont découverts morts, coincés sous des tables ostréicoles découvrant à basse mer près de l'îlot de Loaven. Cinq d'entre eux sont tractés en canot pneumatique et confiés à des bateaux rentrant sur Tréguier. Le 1^{er} juin, les cinq autres sont dégagés en plongée et remorqués au petit port de la Roche Jaune.

Ainsi, les dix dauphins sont regroupés à la Roche Jaune où commencent les premières analyses. Très vite, nous constatons qu'il nous est impossible de

C'est en effet en 1956 que Fraser décrit cette espèce d'après un squelette trouvé en Mer de Chine soixante ans plus tôt. Il faut ensuite attendre 1971 pour que de nouveaux individus soient trouvés ou observés dans quatre localités : dans le Pacifique, au voisinage des îles Coco et Clipperton, ainsi qu'en Australie et, dans l'Océan Indien, à Durban. Cette série d'observations permet en outre de collecter cinq nouveaux spécimens. Dans l'état actuel de notre bibliographie, nous ne connaissons que trois données ultérieures concernant cette espèce : aux Antilles en 1976 (seule donnée atlantique), dans le Pacifique du nord-ouest en 1978, et en Australie en 1980.



Eric Hussenot



Les diverses mensurations prises sur le terrain sont conformes à celles du dauphin décrit par Fraser et de ceux étudiés en 1971 ; il en va de même pour la pigmentation. Seule la formule dentaire semble diverger quelque peu.

En admettant que notre identification soit confirmée, l'échouage de dix individus issus d'une troupe d'une trentaine de dauphins de Fraser dans l'estuaire du Jaudy constituerait un événement scientifique de premier ordre en raison de l'extrême rareté mondiale d'une espèce dont, par ailleurs, la distribution est probablement surtout tropicale. Cet échouage à lui seul triplerait ainsi les collections mondiales de ce dauphin, et les études qui vont maintenant être réalisées à partir de nos prélèvements histo-

logiques et ostéologiques permettront à coup sûr de mieux connaître sa biologie et de confirmer notre première détermination. A suivre...

Nous remercions Yves Guillou (CEMM), Thierry Chopin et Eric Granserre (SEPNB) et M. Percevault (ostréiculteur, Roche jaune) pour leur aimable collaboration.

Florence Jean-Caurant
Geneviève Desportes
CEMM
46000 - La Rochelle
Éric Hussenot
UER Sciences
29283 Brest